



Paris, le 15 avril 2012

A l'attention de Madame Paravy  
Présidente du COPRA  
311 rue Pasteur  
78955 Carrières sous Poissy

Objet : Opposition à l'A104

Madame,

Je vous informe que je soutiens totalement votre combat contre le projet d'autoroute A 104.  
Je signe donc la résolution que vous m'avez envoyée le 25/01/2012, sans la moindre réserve.

Le projet dit du « prolongement de la Francilienne » est le symbole même du mode d'aménagement du territoire que je dénonce.

La construction de l'autoroute A 104 entraînerait une augmentation du trafic routier de plus de 100 000 véhicules par jours en zone très urbanisée, dont 20 000 poids lourds. Elle provoquerait une hausse des émissions de gaz à effet de serre, des rejets de polluants atmosphériques et des nuisances sonores insupportables pour la population.

Elle détruirait irrémédiablement le cadre de vie des habitants de la Confluence et de la boucle de Chanteloup. D'après le cahier des charges de l'étude de faisabilité publiée par le Ministère des transports en février 2012, la moitié nord du tracé conflanais serait aérienne. Au-delà, la faisabilité d'un tunnel sous fluvial sera examinée. Cependant, un tel ouvrage ne protégerait pas les riverains de la pollution atmosphérique : aucun système de récupération des fumées n'est prévu et la cheminée d'aération se situerait en son milieu, juste à côté du groupe scolaire Paul Bert. Ses gaz d'échappement seront rabattus vers le centre de Conflans Sainte Honorine par les vents d'ouest dominants.

En outre, rien ne garantit aux riverains que ce tunnel soit construit, puisque dans un courrier daté du 15 décembre 2011, le Ministre des Transport a signifié au Maire de Conflans Sainte Honorine qu'il ne disposait pas des moyens de le financer. Le coût de l'option sous fluviale est désormais estimé à 3 milliards d'euros, soit le double de l'évaluation initiale qui avait été communiquée à la population lors de l'enquête d'utilité publique de janvier 2006. Quand on songe que N. Sarkozy a renoncé à enterrer l'autoroute dans sa ville, pour la même somme, on imagine mal que l'Etat fasse à Conflans, le cadeau qu'il a refusé à Neuilly.

Il est aberrant que l'Etat comme les Maires des communes concernées soutiennent un tel projet à l'heure où les prix du pétrole explosent et que l'urgence de la lutte contre le changement climatique nous commande de réduire la part de l'automobile dans nos modes de déplacements. Les habitants de la Confluence et de la boucle de Chanteloup ne réclament pas une nouvelle autoroute mais une amélioration et une extension du réseau de chemin de fer. Il vaudrait mieux construire au plus vite

la tangentielle ferroviaire entre Cergy-Pontoise et Saint Quentin en Yvelines, qui d'après le STIF ne coûterait que 600 Millions d'euros, plutôt qu'une autoroute qui déboucherait en cul de sac à Achères. Elle ne réduira pas la congestion du réseau routier. Au contraire, en drainant davantage de véhicules vers le futur Pont d'Achères, et en favorisant l'étalement urbain, elle provoquera l'apoplexie de la boucle de Chanteloup et une dégradation irrémédiable de l'environnement, de la qualité et du cadre de vie de ses habitants.

Ce projet figure dans la liste de ceux que je compte faire annuler en faisant voter au parlement la loi dit du « triple zéro » : zéro OGM, zéro gaz de schiste, zéro projet autoroutier et aéroportuaire.

C'est pourquoi, Madame, je vous apporte mon soutien dans l'inlassable combat que mène votre collectif contre ce projet.

Eva Joly

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eva Joly', written in a cursive style.